



Programme de formation

INSERTION PAR LE SPORT 2

Session 2023 - 2024

INSTITUT MARTINICAIS DU SPORT – SERVICE FORMATION
Quartier Mangot Vulcin - Route du Vert-Pré - 97 232 Le Lamentin
Tél : 0596 38 38 00 - 0596 38 38 18 - dir.formation@ims.mq - www.ims.mq
N° SIRET : 800 129 363 00019 – Code APE : 8551 Z
N° de déclaration d'activité : 97 97 30703 97



DESCRIPTIF DU MÉTIER

Le sport pour booster l'insertion, l'intégration sociale et favoriser la pratique d'activités physiques pour un développement et un épanouissement personnel.

Durant cette formation, le stagiaire devra construire son projet professionnel afin d'être réorienté vers le métier ou la formation de son choix en fonction de ses compétences et du projet défini.

CIBLE

- Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi depuis plus de 6 mois ou à la Mission Locale.

PRÉ-REQUIS

- Avoir un niveau de formation inférieur ou égal au niveau 3 (sans diplôme ou détenteur d'un CAP, BEP) ;
- Savoir lire et écrire ;
- Satisfaire aux tests de sélection (test écrit, entretien de motivation).

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Consolider l'apprentissage et la maîtrise des savoirs de base ;
- Formaliser un projet professionnel ;
- Découvrir les métiers du sport ;
- Apprécier les valeurs du sport, de la citoyenneté et du développement durable ;
- Développer une dynamique personnelle pour atteindre ses objectifs ;
- Comprendre le sens du collectif et la contribution individuelle ;
- Faciliter l'intégration dans les cursus de formations qualifiantes.

APTITUDES

- Avoir une forte motivation pour la formation ;
- Être autonome ;
- Avoir un esprit d'initiative ;
- Savoir travailler en groupe.

COMPÉTENCES

Compétences visées	<ul style="list-style-type: none">✓ Consolider les savoirs de base✓ Acquérir la capacité de coopérer✓ Acquérir la capacité de concevoir son projet professionnel
--------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

CONTENU DE LA FORMATION

- Le projet professionnel et les techniques de recherche d'emploi ;
- Expression orale et écrite ;
- Bases des calculs et raisonnements mathématiques ;
- Prise en main de l'outil informatique/ Bureautique ;
- Développement personnel ;
- Découverte et pratique d'activités physiques (sports collectifs, tennis, natation, yole/gommier, course d'orientation...);
- Sensibilisation au développement durable ;
- Sensibilisation aux valeurs du sport dans les postures professionnelles ;
- Sensibilisation à la citoyenneté ;
- Validation du PSC1 / PSE1.

DÉBOUCHÉS POSSIBLES

- Intégrer une formation qualifiante, certifiante.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Méthode expositive
- Méthode interrogative
- Méthode affirmative
- Méthode démonstrative
- Méthode applicative

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- **Réalisation d'un écrit pour présenter son projet professionnel**

Le(la) candidat(e) présentera son projet professionnel lors d'un oral, pour exposer les grandes lignes de son projet et favoriser son orientation vers la formation ou le métier de son choix.

MATÉRIEL À PRÉVOIR

- Matériel nécessaire pour prendre des notes durant les cours ;
- Votre équipement personnel (tenue, serviette, chaussures, short de bain/ maillot de bain, bonnet de bain, lunette de natation).

ORGANISATION ET DURÉE

SESSION 2023-2024 : Début : le **2 octobre 2023** Fin : le **19 janvier 2024**

TESTS DE SELECTION : Du 21 août au 1^{er} septembre 2023 à l'IMS

DUREE : **407 heures** soit 372 heures en centre et 35 heures en entreprise.

HORAIRES PREVISIONNELS

DE FORMATION : de 08H30 à 12H30 et de 13H30 à 16H30

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 10

REUNION D'INFORMATION : le **22 juin 2023** à **9h30** à l'amphithéâtre de l'IMS

DELAIS D'ACCES : 7 mois

PÉRIODE EN ENTREPRISE

Une période d'immersion en entreprise devra être réalisée durant la formation. Elle a pour objectif de faire découvrir les métiers du sport.

RECRUTEMENT SUR DOSSIER

Dossier de candidature à remettre complet au plus tard le **31 juillet 2023** à 12h00 :

IMS - Pôle Formation
Route du Vert-Pré – Quartier Mangot Vulcin – 97232 LE LAMENTIN

PRIX/ CONDITIONS TARIFAIRES

Formation financée par :	Collectivité Territoriale de la Martinique (CTM) 
Les candidats demandeurs d'emploi percevront une indemnité variable en fonction de leur situation à l'entrée en formation	Pôle Emploi 

LIEUX DE LA FORMATION

COURS THEORIQUES : Institut Martiniquais du Sport

ACTIVITÉS EXTÉRIEURS : Autres lieux extérieurs en fonction des activités proposées

ACCESSIBILITÉ

Tous les espaces identifiés à l'IMS permettent d'effectuer des manœuvres de contournement. De larges couloirs permettent à deux personnes de se croiser, quelle que soit leur situation.

Des places de stationnement adaptées et matérialisées sont disponibles au sein des 3 parkings de l'IMS :

- 4 à l'entrée du bâtiment Administratif
- 1 en face du bâtiment Restauration
- 2 en face de l'espace de Crossfit

L'accueil du public en situation de handicap est assuré par Madge SALOMON et Olivia PIERRE-EMILE, référents handicap. Elles se chargent de recueillir des précisions sur la nature du handicap et sur les moyens à mettre en œuvre pour rendre leur séjour dans le centre le plus confortable possible.

Pour toute demande d'information complémentaire liée à votre prise en charge, vous êtes invités à vous rapprocher de nos services.

CONTACTS

Pôle Formation de l'IMS :

- Kelly JUFRE : 0596 38 38 00
- Olivia PIERRE-EMILE : 0596 38 38 01 – 0696 01 19 95

Mail : dir.formation@ims.mq